L'ANGLE DISPARU

Création 2023

Solo – jour – extérieur

Direction artistique et chorégraphie Fabrice Guillot
Avec la participation de la danseuse Cybille Soulier
Dispositif technique Olivier Penel

compagnie RETOURAMONT
Fabrice Guillot

Généralement, le mur est une surface qui se prolonge par une autre surface : le sol, à l'intersection de ces surfaces, au pied du mur, il y a un angle.
Le piéton ordinaire voit sa marche arrêtée à cet angle, notre danseuse a la capacité de marcher au sol et de poursuivre très naturellement son évolution au mur. Elle s'adapte seulement par un changement d'orientation qui la fait passer d'une position verticale lors de sa marche au sol à une position horizontale quand elle marche au mur.
Cette marche s'accélère pour l'amener à la course et aux sauts. Le mur et le sol ne se distinguent plus, la danseuse évolue sur une surface en 3 dimensions dans une chorégraphie toute en rebonds.
L'angle au pied du mur ne limite plus les trajectoires du corps, il a disparu.

Un tout proche ailleurs

La danse verticale se situe le plus souvent en altitude, dans un ailleurs inaccessible au spectateur. Lors de cette nouvelle recherche nous travaillons justement cette proximité avec le public. En quittant la surface commune avec les spectateurs la danseuse propose un tout proche ailleurs. Elle rend poreuse, ouverte, une limite infranchissable que nous avons intégrée.

Les outils techniques

Nous utilisons pour ouvrir cette capacité nouvelle : de la corde, de l'élastique, un contrepoids …

Partenaires pressentis du projet : la Coopérative de Rue et de Cirque (2R2C), le Centre Culturel Le Chaplin, la Ville de Bonneuil-sur-Marne, les bailleurs sociaux CDC Habitat et Valophis et le Pôle de Danse Verticale.
Cie soutenue par la DRAC Ile de France au titre du conventionnement, le département du Val de Marne au titre du conventionnement, le Pôle de Danse Verticale, la ville de Charenton le Pont, la ville de Paris.

FICHE TECHNIQUE

Solo – jour – extérieur

Équipe compagnie : 2 personnes – 1 danseuse et 1 régisseur technique
Équipe organisateur demandé : 1 personne – 1 technicien son

PLANNING :

- 1 jour : REPÉRAGE sur place en amont suivant nécessité ou demande
- J-1 : ½ journée IMPLANTATION + ½ journée RÉPÉTITION
- J-J :
  -> Matin : RÉPÉTITION et FILAGE avec son
  -> Après-midi : JEU et DÉMONTAGE à l'issue du jeu (environ 2h)

BESOIN DU LIEU :

- Un mur lisse (autant que possible, sans ouverture ou à boucher éventuellement) de 12m de haut et 6m de large idéalement (avec une tolérance entre 8m et 14m de haut et 4m de large, avec adaptation à prévoir)
- Un pied du mur dégagé, sans obstacle, hors de la circulation de 4m minimum de profondeur.
- Nécessite un accès en toiture pour réaliser les accroches : PHOTO à fournir. REPERAGE sur place éventuel en supplément suivant nécessité.

SON :

- 1 Technicien son, pour la mise en place et la balance.
- SYSTEME SON : 2 MTD 115 XT ou équivalant, 1 TABLE de mixage pour raccorder un ordinateur.

ÉCLAIRAGE : Suivant l'espace, l'heure, le temps un éclairage pour la rehausse de la scène peut être envisagé.
- 1 PC 2000

ACCÈS TOITURE :

- Nécessite la mise à disposition des clefs, codes et échelle pour l'accès à la toiture pendant la présence sur site de la Cie.

BARRIERAGE :

- Mise à disposition de 4 barrières de police au moins pour la délimitation d'une zone de sécurité lors de l'implantation.

LOGES :
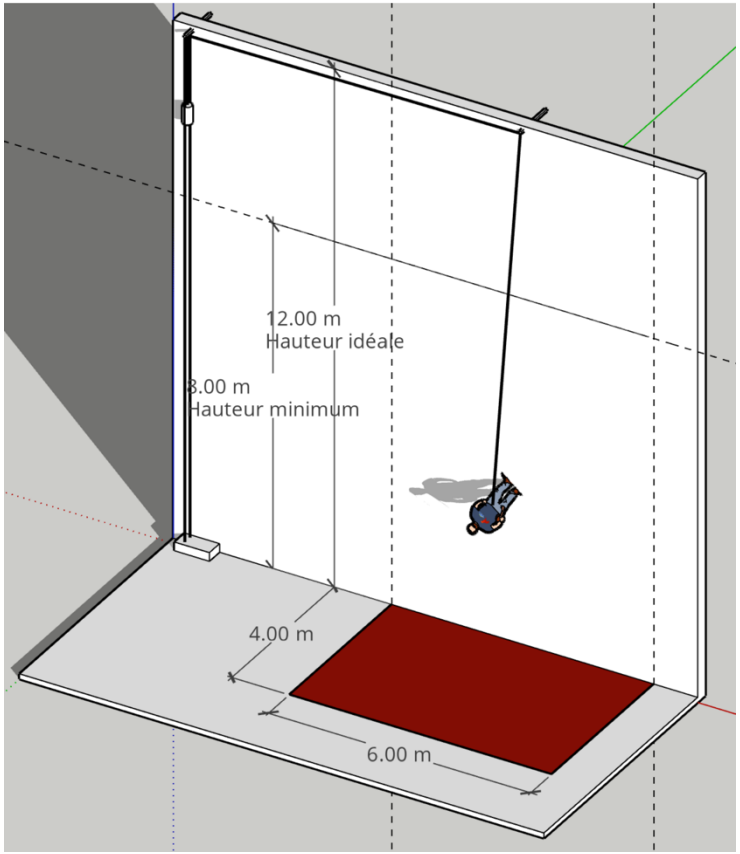
- Mise à disposition d'un espace sécurisé proche du lieu de travail, servant de loge, d'espace d'échauffement et de rangement, avec un accès à des sanitaires (accès à une douche idéalement).